

Paris, le 28 juin 2010, 18h00

Versement d'un dividende complémentaire

Compte tenu de perspectives moins incertaines quant à l'évolution du marché immobilier, Affine proposera à une prochaine assemblée générale, à tenir après l'été 2010, le vote d'un dividende complémentaire de 4,7 M€ (soit 0,58 € par action) par prélèvement sur le report à nouveau. Ce dividende exceptionnel lui permettra d'assurer au titre de 2008 et 2009 les distributions obligatoires résultant de son double statut de SIIC et d'ex SICOMI. Il viendra compléter le dividende de 9,7 M€ déjà voté par l'assemblée générale du 23 avril 2010 et distribué le 17 mai 2010, portant ainsi le dividende total voté en 2010 à 14,5 M€ (soit 1,78 € par action).

Après un dividende réduit à titre de précaution en 2009 (8,1 M€), la distribution en 2010 permet ainsi de retrouver la tendance amorcée au cours des années antérieures : 12,1 M€ en 2007 et 13,4 M€ en 2008.

En raison du versement de ce dividende complémentaire, prévu au mois d'octobre 2010, il ne sera pas versé cette année d'acompte sur le dividende relatif à l'exercice 2010.

Il est précisé que le montant théorique des distributions obligatoires au titre des plus-values de cession réalisées en 2009 et devant être distribuées avant le 31 décembre 2011 s'élève à 10,3 M€.

(en euro) Origine de la distribution	Assiette	Minimum obligatoire	Année de versement	
			2010	2011
Solde des plus-values de cessions d'immeubles 2008			7 846 430	-
Plus-values de cessions d'immeubles 2009	20 699 632	10 349 816	-	10 349 816
Dividendes des filiales ayant opté pour le statut de SIIC	6 389 674	6 389 674	6 389 674	
p.m. : distribution du résultat ex-Sicomi			221 284	
Dividende total voté en 2010			14 457 388	

A propos du Groupe Affine

Le groupe Affine est structuré autour de trois foncières :

- *Affine, société foncière dotée du statut de SIIC et cotée sur NYSE Euronext Paris, intervient comme investisseur (bureaux, entrepôts, commerces) dans toute la France ; c'est aussi un établissement de crédit au titre de son activité de crédit-bailleur. L'action Affine fait partie des indices SBF 250 (CAC Small 90), SIIC IEIF et EPRA. Au 31 décembre 2009, sa capitalisation boursière s'élève à 132 millions d'euros environ et son patrimoine propre est évalué à 630 millions d'euros droits inclus.*
- *Banimmo, foncière belge cotée sur NYSE Euronext Bruxelles et Paris, est détenue par Affine (50%) et le management de la société (28,8%). Elle intervient plus particulièrement dans le repositionnement et le redéveloppement d'immeubles en Belgique, en France et au Luxembourg. Au 31 décembre 2009, sa capitalisation boursière est d'environ 172 millions d'euros et son patrimoine est estimé à 340 millions d'euros droits inclus, dont 240 millions d'euros en immeuble de placement.*
- *AffiParis est une SIIC cotée sur NYSE Euronext Paris, spécialisée dans l'immobilier d'entreprise parisien. Au 31 décembre 2009, sa capitalisation boursière atteint 23 millions d'euros et la valeur de son patrimoine s'établit à 219 millions d'euros droits inclus.*

Le groupe comprend également un certain nombre de filiales dont Concerto Développement, spécialisée dans l'ingénierie logistique.

CONTACTS

CITIGATE DEWE ROGERSON : Agnès Villeret
Tél. + 33(0)1 53 32 78 95 – agnes.villeret@citigate.fr

AFFINE : Maryse Aulagnon – Alain Chaussard
Tél. + 33(0)1 44 90 43 10 – info@affine.fr

Frank Lutz – Responsable, Communication Financière & Relations Investisseurs
Tél. + 33(0)1 44 90 43 53 – frank.lutz@affine.fr